



## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC est par la présente donné que :**

Conformément à l'article 70 de la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle d'évaluation pour l'année 2019 de la municipalité de Saint-Ferdinand, en vigueur pour son 3<sup>e</sup> exercice financier, est déposé.

Que tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau municipal;

Que toute demande de révision concernant le rôle doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2019, au moyen du formulaire prescrit sous peine de rejet;

Que les contribuables doivent déposer leur demande de révision au bureau de la MRC de L'Érable situé au 1783 avenue Saint-Édouard à Plessisville, G6L 3S7

Que les formulaires de demande de révision sont disponibles au bureau de la MRC de L'Érable à l'adresse ci-haut mentionnée.

**Donné à Saint-Ferdinand, ce 7 septembre 2018**

**Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière**